



# Finalemment, le cerf arrivera-t-il par le nord?

par René Kaenzig

On en parlera encore souvent, il ne va pas nous lâcher si facilement. Nouvelle question: le cerf arrivera-t-il chez nous par ses propres moyens depuis le nord? J'ai rédigé déjà plusieurs nouvelles dans les colonnes de *Notr'Canard* concernant le retour probable du cerf dans notre région. Le moment serait mal choisi de mettre le thème aux oubliettes, je suis trop enthousiasmé par le sujet. Sachant que, pour la première fois en France, 18 cerfs du massif jurassien seront équipés encore cette année de colliers avec récepteurs GPS (*Global Positioning System*) pour en assurer leurs suivis. Un programme qui est financé par la France et ... par la Suisse (avec quelques subventions supplémentaires qui viennent du *Conseil de l'Europe* et des départements français de *Franche-Comté*, *Rhône-Alpes*, *Jura* et de *l'Ain*) à la hauteur colossale de 1,2 millions d'€uros sur trois ans. La Suisse y participe pour un montant de 700'000 €uros (!).



À quand de telles rencontres dans notre région?

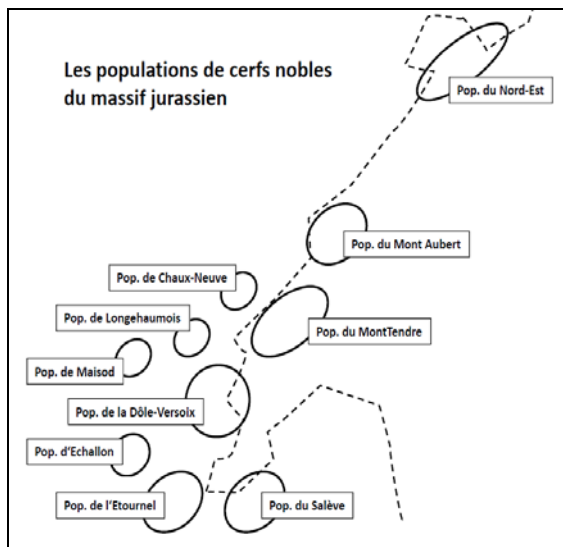
Le début de ce projet ou d'initiative de coopération transfrontalière est à chercher en 2006 où un programme de suivi de la colonisation naturelle du cerf sur le massif jurassien a été créé (pour les connais-

seurs, le programme est mieux connu sous la dénomination INTERREG CERF). Quand je mentionne "massif jurassien", je pense bien entendu à toute la chaîne jurassienne qui débute en *Haute-Savoie* (F) pour finir pour ce projet en *Bâle campagne*, de part et d'autre de la frontière franco-suisse (superficie forestière totale de 340'000 ha, dont 152'000 ha en Suisse).

Le grand challenge du programme était tout de même unique (et l'est toujours encore): de mettre ensemble différents organes et personnes qui ne sont pas forcément d'accord entre eux mais qui arrivent à y trouver un intérêt commun.



Il s'agissait au début du programme de suivre les trois populations principales de cerfs connues du massif jurassien: une dans le département français du *Jura*, une dans le secteur français de *Maisod* (à env 40 km au nord-ouest de Genève) et une sur la frontière franco-suisse de *La Dôle - Versoix - Mt Tendre*. En fait, les observations ont permis de découvrir qu'il y avait dix populations bien distinctes (!) et que les noyaux de population sont bien plus nombreux que prévus avec potentiellement de grands secteurs colonisables. La petite carte ci-après montre ces dix populations:



Suite à cette action d'observation, de comptage et d'étude, un nouveau volet vient donc d'être mis en place pour la période 2011 à 2013. Celui-ci est aussi dénommé *Observatoire cerfs dans le Massif Jurassien*.

Du côté français, c'est la *Fédération Départementale des Chasseurs du Jura* qui est l'organe de coordination avec bien entendu la participation de divers offices nationaux et régionaux touchés par le sujet.

Pour notre pays, c'est *ChasseSuisse* qui est le porteur principal du programme. Pour ce qui est des autres participants, en voici l'énumération (au lecteur d'identifier par lui-même le ou les absents - le dicton est clair: les absents ont toujours tort):

- la *Chambre Romande des Ingénieurs Forestiers Indépendants* (CRIFOR),
- l'*Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage* (OFEV),
- *ECOTEC Environnement SA* (bureau privé d'études et de conseils en environnement basé à Genève avec succursales en Valais et en France),
- le *Centre de Conservation de la Faune du canton de Vaud* (CFN),
- le *Service de la faune et de la pêche du canton de Genève*,
- l'*Office de l'Environnement du canton du Jura* et
- le *Service de la faune du canton de Neuchâtel*.

Les actions prévues dans le cadre de ce nouveau programme ont pour buts:

- de maîtriser le développement des populations de cerf dans la chaîne du Jura, grâce à des politiques de gestion concertées entre tous les partenaires;
- de concevoir et d'expérimenter des techniques susceptibles de rendre le milieu forestier moins vulnérable;
- de communiquer à l'aide d'une plateforme franco-suisse sur l'ensemble des actions prévues;
- et d'informer et de former les professionnels, les propriétaires, les forestiers, les chasseurs, les écoles et le grand public sur le cerf et sa gestion (expositions mobiles et films de vulgarisation).

Au terme de cette action et des résultats obtenus en découlera la future politique de gestion de l'espèce. Je rappelle le montant qui est mis à disposition du projet pour la période de 2011 à 2013: 1,2 millions d'€uros.